

Union du Sport Scolaire Polynésien



Procédure de déplacement sur
Tahiti pour AS des îles

1- Démarches
administratives

2- Réservation des
billets auprès de
AIR TAHITI

3- Réservation des
transports terrestres, des
hébergements et repas

1- Démarches administratives

CONCERNANT LES SORTIES ET VOYAGES DANS LE CADRE DU SPORT SCOLAIRE

Chaque année, une circulaire de la DGEE est envoyée aux établissements fixant les conditions des sorties et voyages scolaires obligatoires et facultatifs.

Pour les déplacements USSP, il existe 1 circulaire importante à connaître :

- N°6067/MEE du 23/08/16 sur les modalités d'organisation des sorties et voyages scolaires dans le premier et le second degré.

Elle vous indique les différents cas de figures :

* Pour les déplacements de l'AS sur des manifestations USSP mentionnées au calendrier et approuvées en AG : aucune démarche auprès de la DGEE ou du Ministère n'est imposée, cela rentre dans le cadre scolaire

* Pour les déplacements de l'AS dans un autre contexte (voyage à l'étranger, stage): veuillez prendre connaissance de cette circulaire sur le site internet www.ussp.pf

2- Réserveation des billets auprès de AIR TAHITI



Vos réservations sont à faire dans les MEILLEURS délais, dès que l'USSP

vous a confirmé votre nombre de billets pris en charge et toujours avant la date limite
(date à laquelle l'USSP doit s'engager financièrement)

AS

Vous faites la réservation en
communiquant le
nombre d'élèves, leurs noms
+
accompagnateurs



Cellule groupe

Sandra, Moerani ou Raita au 40 86 40 23

Informent des dates et
horaires des vols

Vous informent des dates et
horaires des vols



Réservation des billets AIR TAHITI

annulation ou non présentation à l'embarquement

- Réservation: Vous effectuez vos réservations en fonction de votre projet de déplacement auprès de Sandra ou Moerani ou bien Raita
- Paiement des billets: L'USSP doit payer tous les billets à AIR TAHITI au minimum 10 jours avant votre départ. L'USSP avance également le prix des billets pris en charge par votre AS pour que vous bénéficiiez des tarifs avantageux. Votre remboursement doit donc se faire dans les meilleurs délais lors de votre venue sur Tahiti
- Changement de nom: Vous pouvez changer le nom d'un élève jusqu'à 24H avant votre départ grâce au billet électronique. Attention de ne pas surcharger de travail inutile Sandra ou Moerani ou bien Raita
- Annulation: 24H avant le départ, elle vous est facturée 2000xpf
- Non présentation à l'embarquement: Des frais sont à payer lorsqu'un élève ne prends pas l'avion... (50% du billet) à votre charge

Hébergement

Institut Jeunesse Sport Polynésie Française

Situé à côté du Stade PATER et 500m du stade FAUTAUA

- **Chambres de 2 à 6 lits. Douches et sanitaires**
Depuis Janvier 2015, les frais sont à la charge de l'AS uniquement pour les **chambres de 2 au prix de 1000fcp/jour/personne.**

Les chambres seront attribuées aux AS par ordre de réservation.

- **Pas de repas servi à l'IJSPF mais:**
 - **self service** dans l'enceinte d'Hyper U, situé à 50m du bâtiment
 - **un snack** situé à 150m de l'IJSPF
 - **une pizzeria** 'Le Manguier', au carrefour Fautaua (à 500 m)

Hébergement

Paroisse Protestante Thabor de Pirae

- Dortoir : il est nécessaire de prévoir un drap, un coussin et une couverture.
- La Charte de bonne conduite à la paroisse est à lire aux élèves avant tout déplacement sur Tahiti et à faire respecter lors de l'hébergement à la paroisse.
- Repas préparés selon vos demandes (voir tableau type) et facturés au prix de 1800xpf/ jour/ personne
soit 400xpf ptit dèj – 700xpf midi – 700xpf soir

Hébergement En famille

L'hébergement en famille est possible après avoir obtenu les autorisations nécessaires auprès des parents.

Bien vous assurer des convocations et horaires d'avions avec les familles d'accueil ainsi que des horaires et lieux de compétitions de l'USSP.

Si un élève est absent à la manifestation sportive pour quelque raison que ce soit, l'AS devra rembourser l'USSP. Idem en cas d'avion loupé.



Avant votre arrivée, nous vous communiquons l'organisation du déplacement : hébergement, transports et la facture des repas avancés par l'USSP

Les repas pris à la paroisse THABOR sont à régler par chèque à l'USSP le jour de votre arrivée. L'USSP règle ensuite l'intégralité des repas ainsi que les coûts pour l'hébergement.

AS

TRANSPORTS

ARRIVEE AEROPORT DE TAHITI FAA'A

→ Vous pouvez être pris en charge par un truck ou un taxi réservé par l'USSP. Afin de rentabiliser au mieux les trucks, un délai d'attente d'autres AS arrivant sur Tahiti dans une période horaire d'une heure maximum pourra être programmé.

→ IDEM pour votre retour. S'assurer avec le chauffeur de l'heure de prise en charge à l'ISPF ou à la paroisse pour arriver au minimum 30'mn avant votre vol et ne pas louper l'avion !



N'hésitez pas à nous les poser par mail : sec.ussp@education.pf